

MASTER 2

Programmer et transformer la ville
existante

2026-2027

Mention Urbanisme et Aménagement

Sommaire

1 - Description des enseignements	3
---	---

1 - Description des enseignements

EC 1.1 - Des politiques de transitions environnementales aux recyclages urbains

Responsable : Joel Idt

Ce cours propose un cadre général pour penser les enjeux d'un urbanisme de la ville existante. Il interroge la manière dont il s'articule ou non aux politiques publiques locales et nationales, ainsi que les grandes évolutions des pratiques et des modes de faire.

SYNOPSIS DU COURS

Au cours du 20ème siècle, l'urbanisme et l'aménagement ont été pensés, en France et dans le monde, pour des sociétés urbaines en croissance et en extension sur les espaces agricoles et naturels. Mais depuis le début du 21ème siècle, les mutations sociétales comme les enjeux en matière d'écologie et d'environnement conduisent de plus en plus à intervenir sur les espaces urbains déjà existants et à renouveler la ville sur la ville.

Ce cours propose un cadre général pour penser ces grandes évolutions contemporaines de l'urbanisme, leurs causes et leurs effets, ainsi que ce qu'elles induisent d'un point de vue plus opérationnel dans les pratiques et les modes de faire de l'urbanisme.

Le cours situe d'abord ce qu'est la ville existante, en l'analysant au prisme de quelques grandes notions caractérisant l'urbain et les processus d'urbanisation contemporains (les catégories d'urbain et de rural, l'étalement urbain et la densification urbaine, la décroissance urbaine, etc.).

Il montre ensuite comment l'idée de transformer la ville existante s'articule ou non aux politiques publiques, en matière d'aménagement mais aussi dans les autres champs d'action publique. Il donne des clefs pour comprendre les difficultés à intégrer aujourd'hui cette nouvelle donne.

Le cours est pensé comme un « manifeste » pour un urbanisme de l'existant, permettant aux étudiant.e.s de resituer les différents cours du parcours dans un cadre plus général des grandes évolutions de l'urbanisme et de l'aménagement.

EC 2.1 - Vers une ville socialement inclusive

Responsable : Marcus Zepf

La ville contemporaine révèle un grand nombre d'inégalités et de vulnérabilités qui limitent l'accès aux fonctions et offres urbaines aux différents membres de la société urbaines. Construire une ville socialement inclusive nécessite donc de connaître la diversité de la société urbaine et de comprendre les transformations sociales, économiques et spatiales qui impactent la capacité des citoyens à prendre part à la vie sociale et à l'organisation de la ville. L'objectif de ce cours est d'identifier les démarches d'une production urbaine plus inclusive.

SYNOPSIS DU COURS

Ce cours propose une réflexion théorique sur les notions de "ville inclusive", de "droit à la ville" et de "justice climatique" permettant d'établir les enjeux d'inclusivité sociale urbaine. Dans ce sens, il s'agit de caractériser les dimensions de l'accessibilité (habitat, espace public, mobilité, etc.) et le niveau d'intégration dans les dispositifs de l'action collective (participation citoyenne, expérimentation, co-création, etc.). Partant de la connaissance des dimensions d'accessibilité et des dispositifs d'action collective ce cours permet de relever les restrictions et les limites d'accessibilité en fonction des inégalités et vulnérabilités des différentes populations urbaines (âge, niveau de formation, catégorie socio-spatiale, handicap, etc.). La compréhension des dynamiques urbaines et métropolitaines (démographique, économiques, sociales et spatiales) permet ensuite d'identifier les leviers d'action en terme de production urbaine et de pratiques d'urbanisme dans l'objectif d'atténuer les vulnérabilités et les inégalités dans une perspective de ville socialement inclusive.

MODALITES D'ÉVALUATION

100% écrit

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

André P. Gosseries A. (2023) « La justice climatique », Que sais-je ?, PUF;

Clément G., Valegeas F., (2017) « De quoi la « ville inclusive » est-elle le nom ? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels », Métropoles. Sciences sociales et urbaines. Open Edition Journals #20;

Lefèbvre H. (1968) Le droit à la ville, suivi d'Espaces et politique (1972), collection points, éditions Anthropos; Lissandrello E.,

Zepf M. (2024), "Empowerment and Participatory Approaches to Urban Health: The E-City Programme", AESOP conference proceedings, Paris;

Zepf M. (2022), « Dessiner des futurs imaginables pour s'accorder sur des futurs souhaitables », in : abécédaire des institutions, n° 157

EC 2.2 - Vers une ville écologique

Responsable : Taoufik Souami

Les questions écologiques transforment, depuis plusieurs décennies, l'approche des territoires urbains habités. Elles changent les pratiques de planification, de programmation, de conception et de conduite de projet qui le concernent. Cet enseignement livre les clés pour comprendre ces transformations, s'y situer comme professionnel, y participer comme acteur.

SYNOPSIS DU COURS

L'enseignement livrera tout d'abord les clés de lectures historiques en retraçant les transformations de l'action sur l'existant depuis les années 1990 et les émergences les plus formelles des enjeux écologiques dans le champ de l'urbanisme. Il s'organisera autour de trois ensembles de pratiques en transformations :

- 1- La planification et la définition des stratégies urbaines ou territoriales : avec un focus sur la programmation stratégique et territoriale dans sa confrontation à la montée des enjeux écologiques et leurs savoirs ou savoir-faire (écologie, énergétique urbaine...);
- 2- L'aménagement pour le renouvellement urbain : avec un approfondissement sur la programmation des composants « écologiques » dans les projets opérationnels (biodiversité, pleine terre, réseau de chaleur...) et une lecture critique des conséquences sur l'encadrement des pratiques sociales des espaces urbains et publics ;
- 3- La rénovation de l'habitat et des équipements : avec une attention particulière à la programmation des bâtiments qui doit articuler les traductions des ambitions écologiques dans les obligations réglementaires (RE2020...), les contraintes financières et les attentes sociétales en matière d'usages.

Les transformations de ces pratiques seront traitées en abordant leurs dimensions technique et spatiale, sociale et politique, économique et organisationnelle, juridique et financière. L'objectif est de bien intégrer ces différentes dimensions explicatives.

Pour ce faire, seront abordés des exemples relevant de différentes situations de travail : élaboration de PLU écologique (bioclimatique...), révision de SCOT, aménagement de friches, renouvellement urbain, régénération centres anciens (villages ou cœurs de villes moyennes), rénovations énergétiques, requalification d'ensembles urbains...

MODALITES D'EVALUATION

Examen sur table visant à vérifier l'assimilation des connaissances sur les transformations qui travaillent la planification, programmation, conception et conduite de l'action sur les villes existante

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Coutard O., Lévy J.-P. (s. dir.), 2010, Ecologies urbaines, Economica, 252 p.

Urbanisme, Hors-série 78, La politique de la ville au défi de la transformation écologique, 2023

Lee A., Dean K., Trillon C., 2022, Sustainable Urban Regeneration, CRC Press, 164 p.

Buclet N., 2021, Ecologie territoriale et transition socio-écologique. Enjeux et méthodes, ISTE Editions, 183 p.

Souami T., Bougamont V., 2023, La fabrique des quartiers : témoin d'une économie de réhabilitation des quartiers anciens, Opérations immobilières, n° 160

EC 3.1- Comprendre et accompagner l'évolution des modes de vie

Responsable : Joel Idt

SYNOPSIS DU COURS

Ce cours donne des clefs de compréhension des grandes mutations sociétales contemporaines (mutations démographiques, individuation des modes de vie, transformation du travail, rapport au politique, montée en puissance du numérique, etc.), de la manière dont elles transforment les pratiques et les modes de vie urbains, et des conséquences dans les transformations des villes et en matière d'urbanisme.

Il articule une partie théorique (pour appréhender les grandes mutations sociétales et les évolutions des modes de vie), et un travail pratique des étudiants pour réfléchir à leurs implications en matière d'urbanisme, à partir d'études de cas concrètes et opérationnelles, en réinterrogeant des projets ou des programmes d'action en cours.

MODALITES D'EVALUATION

Exercice en groupe à partir d'un cas pratique

EC 4.1- Nouvelles approches de la programmation - Cadres théorique et fondamentaux

Responsable : Emmanuel Redoutey

Le cours offre aux étudiants un cadrage théorique, rétrospectif et prospectif, sur les démarches de programmation urbaine. Il permet de comprendre comment les maîtres d'ouvrage et les professionnels de la programmation affrontent les problématiques de la ville héritée entre inflexions socio-démographiques, nouveaux besoins et nouveaux services, adaptation des usages et des espaces.

SYNOPSIS DU COURS

Selon les termes originaux de la Loi de MOP repris par le Code de la commande publique, le programme précède et cadre les missions de maîtrise d'œuvre, en traduisant les objectifs du maître d'ouvrage. En tant que démarche, la programmation peut être vue comme une ingénierie du questionnement, interrogeant l'opportunité et de la faisabilité d'une intention de projet – quels usages ? quels espaces ? quelles qualités ? quels acteurs ? – avant de traduire cette intention en processus et en opérations.

Dans le champ de l'urbanisme, les notions de programme et de programmation ont considérablement évolué au cours des dernières décennies, s'adaptant à l'évolution des conditions économiques, socio-écologiques et aujourd'hui climatiques de la fabrique urbaine. En particulier, la construction neuve n'est plus dominante, les modèles économiques traditionnels sont fragilisés, le financement public est diminué, le projet n'est plus un processus linéaire à partir d'un programme déterminé par la puissance publique, de nouvelles coopérations interdisciplinaires accompagnent une plus grande porosité entre la programmation, la conception et les ingénieries environnementales, tout en croisant les sciences humaines et sociales.

Dans le même temps, les pratiques et les univers professionnels se sont diffractés à l'épreuve la complexité d'intervention dans la ville existante en agrégeant tour à tour l'expertise patrimoniale et foncière, l'analyse des dynamiques de marché, les processus participatifs ou contributifs, les logiques de désartificialisation et de renaturation, le recours aux appels à projets, l'injonction à inventer des programmes hybrides public/privé.

- Approche historiographique internationale et française (grands ensemble, villes nouvelles), appareillage théorique et grandes figures de la pensée programmatique (chercheurs et praticiens), émergence et évolutions du champ professionnel des années 1980 à nos jours.
- Fondamentaux de la démarche de programmation : notion de maîtrise d'ouvrage d'urbaine, principales étapes techniques et décisionnelles, évolutions récentes et inclusion de visées écologiques dans les stratégies de programmation : sobriété foncière, végétalisation, zones refuges face aux événements naturels et climatiques.
- Re-programmer la ville : typologie d'intervention et d'instruments : apprentissage du vocabulaire (réhabilitation, réemploi, remise en usage, reconversion, mutation, recyclage...) et implication sur les instruments de programmation.
- Approches thématiques et spécialisées : programmation de l'habitat, programmation économique, programmation culturelle, programmation de l'espace public.

MODALITES D'EVALUATION

En fin de semestre, chaque étudiant remet un résumé de ses notes de cours avec, pour chaque séance, un élément saillant du cours, des interrogations et un approfondissement personnel. Évaluation 100% écrite individuelle.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BONNEVIDE Nathalie, MARIE Jean-Baptiste, Programmation urbaine, Paris, Le Moniteur, 2021.

MEUNIER François, REDOUTEY Emmanuel, ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », Urbanisme 410, octobre 2018.

MIQCP, Maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain, la démarche stratégique de programmation urbaine, décembre 2015.

REDOUTEY Emmanuel, La fabrique des coeurs de ville, PUCA, Réflexions en partage, mars 2026.

ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « La programmation architecturale et urbaine, émergence et évolution d'une fonction », Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine, 24/25, 2009.

EC 4.2- Nouvelles approches de la programmation - Mises en situation

Responsable : Emmanuel Redoutey

Travaux dirigés de mise en situation professionnelle (MO/AMO) : expérimenter les outils de conceptualisation programmatique et la conduite de processus de projet, adaptés aux stratégies de mutation, de reconversion ou d'adaptation urbaine.

SYNOPSIS DU COURS

Après une séance de cadrage méthodologique, les étudiants sont appelés à travailler sur des situations réelles, à partir de cahiers de charges d'étude ou documents d'appels à projets, portant sur des petites opérations complexes de mutation ou de transformation urbaine, prises dans une perspective générale d'adaptation et de transition écologique.

Selon l'actualité des programmes nationaux ou politiques publiques portant sur la ville et les territoires, plusieurs thématiques pourront être privilégiées et actualisées d'une année à l'autre : cœurs de villes, sites patrimoniaux remarquables, friches industrielles, patrimoines désaffectés, zones d'activité en mutation, espaces semi-ruraux...

- Cadrage méthodologique : panorama critique des méthodes et outils de programmation, présentation du TD et distribution des sujets.
- Expertiser l'existant, problématiser l'action : diagnostic socio-urbain, organigramme d'acteurs, conditions et visées écologiques et climatiques, enjeux et objectifs de l'intervention.
- Choisir les outils et les adapter à la situation : approches participatives, construction de scénarios, plans guides programmatiques, outils d'urbanisme et de gestion transitoire.
- Conceptualiser l'intervention, argumenter le processus : schématisation programmatique (pré-programme théorique), représentations spatiales et temporelles, ciblage de références, articulation entre maîtrise d'ouvrage, programmation et maîtrise d'œuvre.
- Dimensionner et mettre en oeuvre : conditions et modalités de mise en oeuvre du programme théorique, éléments de dimensionnement et de faisabilité.

MODALITES D'ÉVALUATION

Restitution du TD appréciée sur trois critères : qualité et pertinence de l'argumentation, efficacité des productions graphiques et schématiques, lisibilité et cohérence globale du document. Évaluation 100% écrite.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

INSTITUT PARIS RÉGION (Cécile Diguët, Alexandra Cocquière), L'urbanisme transitoire, Les carnets pratiques n° 9, septembre 2018.

PINOT Gérard, REDOUTEY Emmanuel, Démarches de programmation architecturale, de l'usage à l'ouvrage, Paris, Le Moniteur, 2021.

ZETLAOUI-LÉGER Jodelle, « Invention et réinvention de la programmation générative... », Revue Clara, 2015, 3.

EC 5.1 - Acteurs et métiers du recyclage

Responsable : Joel Idt

Ce cours donne des clefs de lecture pour analyser les systèmes d'action d'un urbanisme de l'existant, au prisme des acteurs, de la manière dont ils raisonnent et agissent, des modalités de coopération et d'organisation.

SYNOPSIS DU COURS

Comment le fait de transformer la ville existante interroge l'action des acteurs traditionnels de l'urbanisme ? Quels nouveaux acteurs entrent en jeu et comment agissent-ils ? Comment les outils, cadres et dispositifs traditionnels de l'urbanisme et de l'aménagement sont travaillés par l'intervention sur la ville existante ? Quels nouveaux dispositifs d'action voit-on apparaître ? Comment caractériser les systèmes d'action de l'urbanisme et de l'aménagement lorsqu'ils portent sur la transformation de la ville existante ?

Ce cours donne des clefs de lecture pour analyser les systèmes d'action d'un urbanisme de l'existant, au prisme des acteurs, de la manière dont ils raisonnent et agissent, des modalités de coopération et d'organisation.

Ce cours repose sur une mise en situation des étudiants dans une situation concrète, soit à travers une étude de cas approfondie tout au long du module de cours, soit à travers une session d'un jeu sérieux en matière d'aménagement urbain de type Urbax appliqué à la ville existante.

MODALITES D'EVALUATION

Exercice en groupe

EC 5.2 - Vers de nouveaux montages d'opération

Responsable : Lhouany Siessie

Ce cours présente les fondamentaux du montage d'opérations complexes en contexte de recyclage urbain marqué par la raréfaction foncière et par la baisse des financements publics.

Il aborde acteurs, procédures, cadres réglementaires, bilans financiers et études de cas sans oublier la construction de montages innovants et concertés.

SYNOPSIS DU COURS

Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants les fondamentaux du montage opérationnel en prenant en compte toutes les complexités de la ville existante afin de réinterroger la logique de projet d'aménagement à l'aune de la raréfaction foncière. Cette complexité nouvelle associée à la contraction des financements publics amène à l'élaboration de montages spécifiques et innovants.

De nouvelles réflexions se posent aux acteurs de la production urbaine : comment monter une opération en contexte dense et en situation de recyclage urbain ? Quelles nouvelles collaborations mettre en œuvre entre acteurs publics et privés ? et, quand la puissance publique n'est pas en mesure d'assurer le portage, de quels leviers les collectivités et établissements publics disposent-ils pour impulser la transformation territoriale et la dynamique de projet urbain sans endosser le rôle de maître d'ouvrage de l'opération ?

L'ensemble du corpus méthodologique permettant de maîtriser les bases du montage et du pilotage en "mode projet" d'une opération urbaine complexe sera abordé, notamment :

- Les compétences des acteurs et leurs approches stratégiques,
- Les principales procédures d'urbanisme,
- Le cadre réglementaire des procédures environnementales qui s'imposent aux opérations urbaines,
- L'approche financière : bilan aménageur et bilan promoteur,

Comment conjuguer la somme des intérêts particuliers au sein d'un projet ? Comment combiner complexité croissante des objets produits, "mode projet" et approche concertée ?

Le cours est adossé à une série d'études de cas concrets offrant aux étudiant·es des connaissances théoriques et pratiques sur les outils juridiques, financiers et techniques des montages et de la conduite d'opérations d'aménagement.

MODALITES D'EVALUATION

Travail de groupe en séance ou dossier écrit. Modalité d'évaluation : 100 % écrit

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

GENESTE Stanley, Initiation au montage d'une opération d'aménagement : Acteurs et partenariats – études préalables et pré-opérationnelles – Montage juridique et financier, Paris, Le Moniteur, 2016, 350 pages.

Maîtrise D'ouvrage de L'opération d'Aménagement urbain, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publique, Patrick Chotteau, en collaboration avec Jodelle Zetlaoui-Léger et François Meunier, Décembre 2015.

MÉROT Christine, Montage d'une opération immobilière privée, le Moniteur 2e édition, 2020, 290 pages.

SEVINO Aldo, Mener une opération d'aménagement, Le Moniteur, 3ème édition 2025.

VERPEAUX Michel, RIMBAULT Christine, WASERMAN Franck, Les collectivités territoriales et la décentralisation, La documentation française, juin 2021, 235 pages.

EC 6.1 - Atelier Projet

Responsables : Joel Idt, Emmanuel Redoutey, H  l  ne Dang Vu, Cl  ment Orillard, Marcus Zepf

L'atelier est un dispositif central de la d  marche de professionnalisation. La mise en situation professionnelle s'appuie sur une commande r  elle d'un partenaire public ou priv   (collectivit   ou am  nageur public, bailleur, fonci  re ou association, services de l'  tat, etc.) prospect  e en amont par l'  quipe p  dagogique, et qui interroge particuli  rement l'intervention sur la ville existante. Chaque commande, sur un sujet et un terrain d'intervention particulier, fait l'objet d'une convention d'  tude avec l'Universit   assortie d'une annexe probl  matique remise aux   tudiants. Les groupes d'atelier, autour de 7 ou 8   tudiants, sont constitu  s pour valoriser la pluridisciplinarit   et la diversit   des formations d'origine des   tudiants : urbanisme, g  ographie et am  nageur, architecture, sciences politiques, sociologie, droit, etc. L'activit   d'atelier se d  roule d'octobre    janvier,    raison de deux jours par semaine environ.

SYNOPSIS DU COURS

L'atelier permet de d  velopper plusieurs comp  tences :

1. Probl  matiser l'espace dans une perspective d'action. Production et analyse de donn  es : politiques publiques et documents de planification, dynamiques sociod  mographiques, mutations socio  conomiques, corpus de r  f  rences, enqu  tes quantitatives et qualitatives, analyses fonci  res, usages et fonctionnement d'un site...
2. Coop  rer et interagir dans un syst  me d'acteurs complexe. L'atelier en mode projet et la conduite d'entretiens contribuent    exp  rimer des comp  tences de coop  ration et de travail en   quipe et l'analyse des jeux d'acteurs (politiques, professionnels, citoyens).
3. Construire des processus de projet dans un contexte d'incertitude.

L'atelier vise in fine    proposer des d  marches de projet et de transformation de l'espace en identifiant des vecteurs de changement, des sc  narios transitoires ou p  rennes et des conditions de faisabilit   et de montage dans des situations d'incertitude.

4. D  velopper une posture professionnelle et   thique

L'atelier renforce les capacit  s d'auto-apprentissage des   tudiant-es. Au travers des   changes avec diff  rents acteurs, il leur permet   galement de se positionner dans la diversit   des m  tiers de l'urbanisme et de pratiques   mergentes.

EC 9.1 - Cycles de vie fonciers, immobiliers et des espaces publics

Responsable : H  l  ne Dang Vu

SYNOPSIS DU COURS

Ce cours propose d'analyser les cycles de transformations urbaines. Le temps d'une semaine de terrain, consacr  e    l'  tude approfondie d'un site (une rue, une place, un quartier, une commune, un cours d'eau, etc.), les   tudiants appr  hendent les diff  rentes temporalit  s des renouvellements de la ville existante. Les cycles fonciers ne sont en effet pas toujours synchrones avec les cycles immobiliers, ni m  me ceux des espaces publics, de leurs usages des espaces naturels, de la faune ou de la flore. Le cours invite donc    saisir ces dynamiques multiples de reconversion, recyclage, r  versibilit   ainsi que leurs logiques.

Durant cet intensif, on alterne observations de terrain, analyses collectives et rencontres avec des acteurs engag  s dans la transformation du site   tudi   (services techniques des collectivit  s,   lus, agences d'urbanisme, am  nageurs, op  rateurs immobiliers et fonciers, associations, syndics, habitants, etc.). Cette s  quence se conclut par une discussion collective visant    tirer les principaux enseignements sur les cycles de transformation du site   tudi  .

MODALITES D'  VALUATION

Une pr  sentation orale + un Poster   crit

50%   crit / 50% oral

EC 9.2 - A qui appartient la ville existante ?

Responsable : Clément Orillard

SYNOPSIS DU COURS

Alors que l'aménagement doit désormais se limiter aux espaces déjà artificialisés et donc au "stock" foncier et immobilier de la ville existante, connaître leurs propriétaires devient une exigence cruciale. Quels sont ces différents acteurs ? Quelles sont leurs logiques ? Ce cours abordera bien sûr la complexité de la propriété du domaine public fragmentée entre différentes collectivités locales aux capacités et logiques opérationnelles parfois contradictoires. Mais une grande partie sera consacrée aux différents propriétaires des biens immobiliers et fonciers dont la nature varie en fonction du types de bien possédé : logements, commerces, immeubles tertiaires, etc., depuis les institutionnels publics ou privés jusqu'aux individus.

EC 9.3 - Les ressorts non matériels de l'aménagement

Responsable : Hélène Dang Vu

SYNOPSIS DU COURS

Faut-il forcément passer par la case « chantier » pour aménager les villes ? Ce séminaire propose justement d'explorer d'autres manières d'agir sur la ville à partir des ressorts non matériels de l'aménagement, dans l'idée de dépasser le seul horizon du projet urbain comme intervention urbaine possible.

Après une introduction qui pose le cadre de réflexion général du séminaire, un programme de quatre visites et rencontres d'experts et de praticiens alimente une discussion filée autour de la possibilité d'un urbanisme immatériel. Oxymore utopique ou évidente nécessité ? Ces échanges permettent d'en discuter à partir de la présentation de ce que peuvent être concrètement les leviers non matériels mobilisés pour orienter les trajectoires urbaines : dispositifs réglementaires, outils de gestion, d'animation et autres formes d'interventions qui visent à faire évoluer les modes d'occupation et d'appropriation sans transformations physiques des lieux. Le séminaire se termine par une mise en discussion croisée et collective des ressorts non matériels de l'aménagement, ce qu'ils impliquent, leurs conditions d'exercice et la manière dont ces modes de faire s'articulent et potentiellement entrent en tension avec le régime de production matérielle de la ville.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation individuelle à rendre : note réflexive sur la base du séminaire / 100% écrit

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Arab, Nadia, Crague, Gilles & Dang Vu, Hélène (2025). Vers une gestion circulaire des déchets urbains. Paris : Le Moniteur, 136 p.

Cossais, Nina (2021). Les rôles différenciés de l'organisation des collectivités dans la fabrique de la ville perméable. La généralisation du contrôle à la source des eaux. Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, Université de Tours.

Dang Vu, Hélène & Jeaneau, Hubert (2008). Concevoir un espace de transit et de consommation : la gestion de site dans les gares parisiennes. *Espaces et sociétés*, 2008/4, no 135, p. 45-62.

Lacaze, Jean-Paul (2007). Les méthodes de l'urbanisme. Paris : Presses Universitaires de France (PUF), 128 p.

Roudil, Nadine, Grudet, Isabelle & Macaire, Élise (2017). Concevoir la ville durable. Un enjeu de gestion ? Paris : Éditions de la Villette, Cahiers RAMAU, no 8.

EC 10.1 - Commander et répondre aux appels d'offre

Responsable : Lhouany Siessie

Il s'agit d'appréhender comment la procédure d'achat de prestations intellectuelles, par le biais de la commande publique et des réponses aux appels d'offres, est au centre des enjeux de transformation et de recyclage urbaine.

Le cours aborde les procédures, documents et stratégies de réponse afin d'aider maîtres d'ouvrage et bureaux d'études à concevoir des projets adaptés dans un contexte budgétaire et opérationnel de plus en plus complexe.

SYNOPSIS DU COURS

La commande publique constitue le cadre légal de référence permettant à la maîtrise d'ouvrage publique de formaliser l'expression de ses besoins dans l'élaboration du projet urbain. La formalisation d'une réponse par les bureaux d'études permet d'apporter aux décideurs une méthodologie spécifique pour la déclinaison de solutions adaptées.

Dans un contexte de tension budgétaire et de complexité des opérations de transformation urbaine, maîtriser les fondamentaux de la logique des appels d'offre permet de contribuer à la réussite des projets.

Loin d'être une simple formalité administrative, le fonctionnement de la commande publique, s'il est bien compris, permet à la maîtrise d'ouvrage de déployer des stratégies au plus près de la complexité des projets.

Il s'agira d'explorer les différentes procédures et leurs documents cadres, de se familiariser avec les dossiers, de savoir organiser une consultation, de passer commande et de répondre à un appel d'offres. Ce cours passe par l'acquisition de savoirs préalables :

- Les différents types de procédures et de marchés publics.
- Nature et contenu des documents contractuels d'un dossier de consultation.
- Exposé des documents à remettre par les prestataires.

MODALITES D'EVALUATION

Une mise en situation est proposée à partir de dossiers de consultation réels remis aux étudiants où il s'agira d'analyser la commande, de reformuler les objectifs et les attentes et de proposer des modalités de pilotage.

Modalité d'évaluation : 50 % écrit et 50 % oral.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Maîtrise D'ouvrage de L'opération d'Aménagement urbain, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publique, Patrick Chotteau, en collaboration avec Jodelle Zetlaoui-Léger et François Meunier, Décembre 2015.

Le Code de la commande publique au regard des dispositions issues de la loi MOP, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publique, juillet 2019.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique/reglementation-de-la-commande-publique/code-de-la-commande-publique-et-autres>

SEVINO Aldo, Mener une opération d'aménagement, Le Moniteur, 3ème édition 2025.

EC 11.1 - Accueillir, inclure, donner accès, accompagner

Responsable : Marcus Zepf

Ce cours présente l'évolution des outils et des pratiques du projet urbain dans un contexte de changements rapides et d'incertitudes grandissantes. Ces changements de contexte font appel à une forme de production urbaine plus collective et partagée. Par conséquent, il s'agit de renouveler les méthodes et techniques permettant de mobiliser et d'inclure une expertise urbaine plus diversifiée, de faciliter l'accessibilité aux données actualisées ainsi que d'accompagner la création du savoir et du savoir-faire dans le domaine de la production urbaine.

SYNOPSIS DU COURS

Accueillir et responsabiliser la diversité des acteurs urbains constitue aujourd'hui un enjeu considérable pour prévenir les crises et pour prévoir une capacité d'agir face à l'incertain. La pandémie du COVID-19, par exemple, a mis en évidence l'importance d'une mobilisation collective pour surmonter les contraintes sociales et spatiales dans un cadre sanitaire très restrictif. Cette responsabilisation collective et individuelle demande une nouvelle forme d'accessibilité facilitée et rapide aux données urbaines. Ce cours présente des exemples de projets "autopoïétiques" (une démarche de réinvention collective) au niveau européen qui se caractérisent par un processus permanent d'accompagnement et d'apprentissage de l'ensemble des acteurs mobilisés aux niveaux local et territorial.

MODALITES D'ÉVALUATION

50% oral/50% écrit (note critique)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Jonas H. (1990), Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique., collection Champs, éditions du Cerf;

Maturana H. R., Varela F. J. (1980), Autopoiesis and Cognition : the realization of the living, Reidel, Dodrecht;

Ramirez I., Zepf M. (2022), « Expérimenter et valoriser les incertitudes dans le projet urbain: des instruments pour le changement en urbanisme ? Le cas du projet de l'Esplanade à Grenoble, Critique du changement en urbanisme. Une approche par les pratiques., PUM, Collection villes et territoires;

Ramirez I., Zepf M. (2021), « Projet urbain et espaces identitaires : la conception des territoires contemporains à l'épreuve de la mémoire collective », in : Cahiers de géographie du Québec

EC 11.2 - Végétaliser, renaturer, biosourcer la ville

Responsable : Taoufik Souami

Cet enseignement donnera les principaux repères théoriques et pratiques pour maîtriser la place du vivant dans la ville existante et son aménagement. Il visera à comprendre et manipuler les objets qui lui servent d'outils de mise en œuvre : trames vertes et bleues, renaturation, agriculture urbaine, biodiversité...

SYNOPSIS DU COURS

Cet enseignement rappellera tout d'abord les notions mobilisées par les approches qui traitent de la place de la nature dans la ville existante. Il sera particulièrement discuté les contradictions entre, d'une part, les volontés de maîtrise par la planification, la programmation et la conception spatiale, et d'autre part, le vivant peu maîtrisable et appelant une autre appréhension des territoires.

L'enseignement approfondira par la suite quatre types d'objets servant à (ré)intégrer le vivant dans les territoires urbains existants :

- Trames vertes, bleues, brunes et noires
- Sols naturels et pleine terre
- Espace de renaturation
- Agriculture urbaine

Chacun sera abordé en trois temps. Tout d'abord sa connaissance : particularités techniques et physiques, cadres juridiques, enjeux socio-politiques, champs disciplinaires et d'expertises propres, valeurs économiques et financières, rapports avec les usages et les usagers. Puis les modalités pratiques de son utilisation à travers des exemples et des cas d'études en France ou à l'étranger. Enfin, une lecture critique sur les apports et les limites de ces pratiques dans des contextes d'actions sur la ville existante. Pour ce dernier temps, des exercices pratiques d'évaluation de projets, de plans ou de programmes seront réalisés dans le cadre des TD.

MODALITES D'EVALUATION

Dossier individuel sur une étude de cas rendu à la fin de l'enseignement

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Fédération Nationale des SCOT, 2025, Renaturer : Principes et méthodologie, 204 p.

Castaing J., Monod K., Noreve V., 2022, Renaturer les sols, des solutions pour les territoires, CDC Biodiversité & Office Français de la Biodiversité, Dossier de la MEB N°42, 60 p.

Consalès, J.-N., 2024, Aménager ou ménager les natures urbaines : les injonctions paradoxales d'un urbanisme en quête d'écologie. *Espaces et sociétés*, 192(2), 161-170.

Souami, T. (s. dir), 2025, L'agriculture urbaine en aménagement, *Retours d'expérience, Analyses critiques*, ed. Le Moniteur, 312 p.

Souami T., 2023, Zéro Artificialisation Nette en aménagement : un com(p)te de la nature en ville, *Développement Durable et Territoires*, Vol. 14, n°3